

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## MAIRIE DE SAINT-JEAN-BONNEFONDS

Monsieur le Maire - Maire  
Boulevard Aristide Briand  
BP 5001442651 Saint-Jean-Bonnefonds  
Tél : 04 77 95 07 03 - Fax : 04 77 95 13 55  
mèl : contact@ville-st-jean-bonnefonds.frweb :  
http://www.ville-st-jean-bonnefonds.fr/commandepublique

L'avis implique un marché public

Objet : Rénovation énergétique de l'enveloppe de l'espace Jean Tardy

Référence acheteur : 21AT-0118-M

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK25

Durée : 6 mois.

À compter du 02/05/22

Jusqu'au 18/11/22

Description : La présente consultation concerne l'isolation thermique par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment toitures, murs, terrasses ; l'isolation par l'intérieur du dojo ; et le remplacement des huisseries extérieures de L'Espace Jean Tardy (Gymnase).

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée, en application du code de la commande publique et plus particulièrement de ses articles L. 2123-1 et R.

Visite sur les lieux conseillée : soit le mardi 16 novembre 2021 à 11H00, soit le mercredi 17 novembre 2021 à 11H00.

Classification CPV :

Principale : 45321000 - Travaux d'isolation thermique

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Les variantes sont acceptées

Quantité/étendue :

6 mois de travaux du 2 mai 2022 au 18 novembre 2022.

Délai de préparation de 10 semaines à partir du 10 janvier 2022.

Valeur estimée hors TVA : 420 000,00 €

Lot N° 1 - Couverture / Etanchéité - Bardage métallique - Isolation - CPV 45261420

Lot N° 2 - Isolation thermique par l'extérieur / Façades - CPV 45321000

Lot N° 3 - Isolation thermique projetée intérieure - CPV 45321000

Lot N° 4 - Menuiseries extérieures aluminium et acier / Serrurerie - CPV 45421000

Lot N° 5 - Façades - Bardage ventilé - CPV 45262650

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre

20% Délai d'exécution

40% Prix

Renseignements administratifs :

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BONNEFONDS

Boulevard Aristide Briand

BP 50014

42651 Saint-Jean-Bonnefonds

Tél : 04 77 95 07 03 - Fax : 04 77 95 13 55

mèl : contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Renseignements techniques :

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BONNEFONDS

Boulevard Aristide Briand

BP 50014

42651 Saint-Jean-Bonnefonds

Tél : 04 77 95 07 03 - Fax : 04 77 95 13 55

mèl : contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à :

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BONNEFONDS

Boulevard Aristide Briand

BP 50014

42651 Saint-Jean-Bonnefonds

Tél : 04 77 95 07 03 - Fax : 04 77 95 13 55

mèl : contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Remise des offres : 30/11/21 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de

réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 30/11/21 à 14h00

Renseignements complémentaires :

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Envoi à la publication le : 09/11/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

278756600

## AVIS

## Avis administratifs

## COMMUNE DE BESSEY

Modification simplifiée n°1  
du Plan Local d'Urbanisme

La Commune de Bessey informe les habitants, que le conseil municipal a lancé une procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme et a défini par délibération du 11 octobre 2021 les modalités de mise à disposition du dossier au

public.

Cette modification simplifiée N°1 a pour objet de créer un sous-secteur de la zone Np pour permettre l'implantation d'un élevage dans un bâtiment existant, la mise en comptabilité du PLU avec le SCOT sur le volet commerce, et quelques rectifications mineures du règlement.

L'arrêté du maire prescrivant la modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune, ainsi que le dossier de modification simplifiée et les avis des personnes publiques associées ou consultées, sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture du

15 novembre 2021 au 15 décembre 2021 inclus.

Pour rappel, la mairie est ouverte au public les mardis matins de 9h00 à 12h00 et les vendredis après-midi de 16h00 à 19h00. Un registre sera également disponible en mairie aux mêmes jours et heures dans lequel pourront être consignées les observations du public.

A l'issue de cette mise à disposition, le maire dressera un bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du Conseil municipal.

278588500

## Enquêtes publiques

## Avis d'enquête publique

SÈM  
SAINT-ÉTIENNE  
la métropoleEnquête publique relative à la déclaration de  
projet de transfert de l'EHPAD emportant mise  
en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme  
(PLU) de la commune de Saint-Heand

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée sur le projet de déclaration de projet de transfert de l'EHPAD emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de SAINT-HEAND du lundi 08 novembre 2021 à partir de 9 heures au mercredi 08 décembre 2021 jusqu'à 17 heures inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE (Direction du Développement Territorial, Service Planification).

A l'issue de l'enquête, le projet de plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole.

Monsieur Gérard FONTBONNE a été désigné Commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de LYON. La mairie de SAINT-HEAND est désignée siège de l'enquête.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public du lundi 08 novembre 2021 à partir de 9h au mercredi 08 décembre 2021 jusqu'à 17 h inclus :

\* à la mairie de SAINT-HEAND, Place de la Mairie,

42570 SAINT-HEAND,

- le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30.

- le mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures - à l'exception du mercredi 08 décembre où l'enquête publique se terminera à 17 heures.

\* au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE,

2 AVENUE GRUNER 42000 SAINT-ETIENNE,

- le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures,

- le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, - sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire enquêteur en mairie de SAINT-HEAND,

- lors des permanences du Commissaire enquêteur en mairie.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,

- sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire enquêteur au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE,

- sur le site internet de de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de : Monsieur Gérard FONTBONNE, Commissaire enquêteur, Enquête publique relative à déclaration de projet de transfert de l'EHPAD emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de SAINT-HEAND, mairie de SAINT-HEAND, Place de la Mairie, 42570 SAINT-HEAND.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>, et accessible depuis un poste informatique à l'accueil de Saint-Etienne-Métropole (2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de SAINT-ETIENNE METROPOLE dès la publication du présent avis.

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire enquêteur sera présent en mairie de SAINT-HEAND pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 08 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures,

- le mardi 16 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures,

- le vendredi 26 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures,

- le jeudi 02 décembre 2021 de 14 heures à 17 heures,

- le mercredi 08 décembre 2021 de 14 heures à 17 heures.

En raison du contexte de pandémie de Covid-19, et dans un souci de respect des gestes barrières, il est demandé au public de venir consulter les documents ou rencontrer le Commissaire-enquêteur en portant un masque et d'apporter son propre stylo pour déposer ses observations dans le registre d'enquête (Masques et stylos ne sont fournis ni en mairie ni à Saint-Etienne Métropole).

A l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le Commissaire enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur à la Préfète du département et au Maire de SAINT-HEAND pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de

l'enquête.

Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et sur son site internet à l'adresse suivante :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la mairie de SAINT-HEAND, ainsi qu'au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, en un lieu accessible au public en tout temps.

273198700

PRÉFECTURE DE LA  
LOIRE

Service de l'action territoriale

## DEUXIEME AVIS

Deuxième programme du projet de restauration immobilière sur le quartier de

Tarentaise-Beaubrun-Couriot sur le territoire de la commune de Saint-Etienne

Procédure d'expropriation portée par le concessionnaire CAP METROPOLE à la demande de SAINT-ETIENNE METROPOLE

Il est rappelé que, par arrêté de Madame la Préfète de la Loire, il sera procédé sur le territoire de la commune de Saint-Etienne, du lundi 8 novembre au mardi 23 novembre 2021 inclus, à une enquête publique portant sur l'utilité publique du deuxième programme de l'opération de restauration immobilière (ORI) sur les quartiers de Tarentaise-Beaubrun-Couriot.

Le dossier d'enquête publique sera disponible durant toute l'enquête sur le site internet

<https://www.registre-numerique.fr/tarentaise-beaubrun-couriot>

Le public pourra formuler ses observations selon les possibilités suivantes :

\* dans le registre version papier ouvert au siège de l'enquête à la mairie de Saint-Etienne aux jours et horaires fixés pour la consultation du dossier ;

\* par courrier adressé à la commissaire enquêtrice, au siège de l'enquête à la mairie de Saint-Etienne avec la mention "à l'attention de la commissaire enquêtrice" ;

\* par voie électronique, en utilisant le lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/tarentaise-beaubrun-couriot> ;

\* par mail, en précisant le nom de la commissaire enquêtrice et l'objet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :

tarentaise-beaubrun-couriot@mail.registre-numerique.fr ;

\* lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur / la commissaire enquêtrice aux dates ci-dessous définies.

Un accès gratuit est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique,

sur rendez-vous au 04 77 48 48 36 ou 04 77 48 48 59

à la préfecture de la Loire.

Pour être recevables, les observations doivent être exprimées avant la clôture de l'enquête publique, soit avant le 23 novembre 2021 à 17H00.

Madame Colette ANGENIEUX assurera les fonctions de commissaire enquêtrice. Elle recevra en personne les observations du public en mairie de Saint-Etienne :

- lundi 8 novembre 2021 de 9H00 à 12H00

- mardi 16 novembre 2021 de 14H00 à 17H00

- mardi 23 novembre 2021 de 14H00 à 17H00

Les intéressés pourront prendre connaissance du rapport de la commissaire enquêtrice après clôture des formalités :

- soit à la mairie de Saint-Etienne

- soit à la Préfecture de la Loire - service de l'action territoriale

ou sur le site [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr).

276541400

## VIES DES SOCIÉTÉS

## Modifications statutaires

BO CONCEPT SASU au capital de 5 000 € Siège : 102 Chemin du Guéret 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT 850 634 890 RCS SAINT-ETIENNE

Par décision de l'AGE du 08/10/2021, il a été décidé de :

- la transformation de la SASU en SARL, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la société, son objet, son capital, sa durée demeurent inchangés. Cette décision entraîne la fin des mandats du président de la société sous son ancienne forme. Sous sa nouvelle forme, la société aura pour gérant : M. BUSUTTI Olivier demeurant 7 Rue Jean Magand - 42160 SAINT CYPRIEN.- le transfert du siège social au 7 Rue Jean Magand - 42160 SAINT CYPRIEN.

MENTION au RCS de SAINT ETIENNE.

278756500

## VOTRE CONTACT

04 72 22 24 25

lpral@leprogres.fr